



Des nouvelles de La saillante en 2024

Bonjour tout le monde,

l'association sans aveu / La saillante entre dans sa onzième année.

Toujours bien vivante, elle continue d'accueillir des compagnies de théâtre et de danse, des groupes de musiques, des autrices et des auteurs !

Le lieu est toujours propice aux rencontres, aux discussions sur ce qui fait plus ou moins bien tourner le monde, à la contemplation des montagnes, aux grandes promenades et peut être même à trouver l'inspiration.

En 2024, à nouveau se croiseront des artistes qui répètent, des compagnies qui peaufinent, des Groupes d'Entraide Mutuelle qui diffusent leur film en partie tourné à Saillant. Nous partagerons les portraits d'habitant.es du village réalisés dans le cadre du projet « Portraits terriens » et nous retrouverons les cabarets estivaux du Collectif Passage.

Les Éditions de La saillante foisonnent, elles comptent bien éditer de nouveaux livres, diffuser les précédents et donner envie de lire...

Ainsi, cela pousse toujours. Ça se questionne, ça sème de nouvelles graines de poésie et de révolte. Et comme nous aimons le dire, ça cherche à dessiner un futur plus désirable que celui qui se profile à tout bout de champ et des voies d'émancipation possibles.

Les subventions que nous touchons permettent l'accueil des équipes en résidence, de participer à la coproduction de créations et de financer une partie du fonctionnement de l'association. Mais ce qui nous entraîne et nous porte pour continuer à accueillir, à créer et partager, c'est encore et surtout le bénévolat, les astuces, la débrouillardise et les adhésions.

Il y a mille et une manières de nous soutenir. Même si, en ce qui concerne les chantiers participatifs, un temps semble joyeusement révolu ! Dans notre salle de répétition une toute nouvelle et imposante porte, nous permet de repousser les assauts du froid, de maintenir les artistes au chaud et referme le chantier entamé il y a 11 ans. Reste aux usagers du lieu à penser comment prendre soin et parfaire cet espace!

N'hésitez donc pas à venir faire un tour pour prendre des nouvelles ou nous faire des propositions. Nous restons ouvert.es à l'inattendu grâce à toutes celles et ceux qui passent et font vivre cette grande maison, les ami.es et les pas encore connu.es.

N'hésitez pas à nous écrire . Vous trouverez ci-joint un bulletin d'adhésion. Il sera aussi disponible sur place, à La saillante, à côté des livres édités et du programme des festivités à venir, à Saillant et autour.

On espère vous voir bientôt !

La saillante

*N.B : Les dons au profit d'organismes ayant un caractère culturel, ouvrent droit à une **réduction d'impôt égale à 66 %** du montant des sommes versées, retenues dans la limite d'un plafond égal à 20 % du revenu imposable.*

Bulletin d'adhésion à l'association *Sans aveu / La Saillante*



Nous vous encourageons donc vivement à remplir le formulaire ci-joint qui permet d'être membre à l'année (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024) de l'association, de participer à ses A.G. et autres instances décisionnelles. Nous vous invitons également à relayer l'initiative tout autour de vous!!!

L'adhésion est à prix libre.

Pour adhérer, vous pouvez remplir le bulletin ci-dessous et le renvoyer :

- soit par mail à l'adresse : sansaveu@lasaillante.fr,
- soit par courrier à l'adresse suivante : Association Sans aveu, 1 chemin du Pirou 63840 Saillant.

Par ailleurs si l'envie vous vient de nous faire un don, vous pouvez nous faire parvenir un chèque à l'ordre de « Sans aveu » à l'adresse de l'association ou faire un virement sur le compte de l'association en vous servant du Rib envoyé en pièce jointe ". Nous vous renverrons, le cas échéant, un reçu de dons que vous pourrez faire valoir auprès de vos impôts.

Pour toutes remarques ou questions vous pouvez nous contacter via le mail : sansaveu@la-saillante.fr

Association Sans aveu

1 chemin du Pirou

63840 Saillant

www.la-saillante.fr

Déclarée à la sous-préfecture du Puy de Dôme sous le numéro : W631000585

Cotisation d'adhésion (à remettre à l'adhérent)

Reçue la somme de €, au titre de la cotisation

Espèces Chèque Virement

De M. Mme Mlle¹ : Nom

Prénom

Adresse :

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de membre bienfaiteur.

Il ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association et *le cas échéant* à l'avantage fiscal prévu par l'article 199 du CGI, et pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

Fait en deux exemplaires à le .. / .. /

La trésorière :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

✂-----

Bulletin d'adhésion (à conserver par l'association)

M. Mme Mlle¹ : Nom

Prénom

Adresse :

Le cas échéant : tél. fixe/port. :

E-mail :

Date d'adhésion : Durée de l'adhésion : 2024

Cotisation acquittée : Numéro de licence (*le cas échéant*)

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur (disponibles sur simple demande), et déclare vouloir adhérer à l'association Sans Aveu.

Fait en deux exemplaires à le .. / .. /

L'adhérent

